



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale
Des Affaires Culturelles**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Finistère

Brest le - 9 AOUT 2021

Affaire suivie par : Olivier THOMAS
Tél. : 02 29 61 22 80
Courriel : sdap.finistere-brest@culture.gouv.fr

L'Architecte des Bâtiments de France

à

**Association de sauvegarde du
patrimoine et de l'environnement du
Conquet**

A l'attention de Mme la Présidente

Objet : LE CONQUET – projet de construction au 10 rue Sainte Barbe

Madame la Présidente,

Par courriel du 11 juillet 2021, vous avez souhaité obtenir des éclaircissements sur le projet de construction d'un immeuble au 10 rue Sainte Barbe par la SCCV DE L'OCEAN, au sein du site patrimonial remarquable du Conquet.

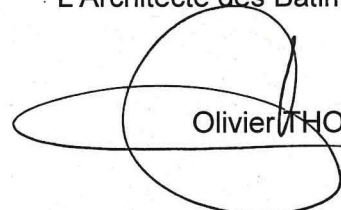
Ce projet a fait l'objet de multiples échanges lors de sa phase de conception pour permettre sa bonne intégration dans le paysage bâti du Conquet. Son gabarit a notamment été étudié depuis des points de vue remarquables comme le port ou la presqu'île de Kermorvan. Les intégrations que vous avez pu consultées dans le dossier de permis de construire montrent que le futur immeuble s'intégrera dans l'épanelage général du Conquet et ne sera pas à classer dans la catégorie des immeubles « discordants », comme vous le prétendez dans votre message.

Les matériaux des façades, principalement enduits et habillages en pierre, dialogueront avec les matériaux qui constituent couramment les façades au Conquet.

Concernant vos interrogations sur les délais d'instruction, je vous invite à vous rapprocher des services de la mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France


Olivier THOMAS

Copies : - Monsieur le maire du Conquet